

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1001 Lausanne

Lausanne, le 18 décembre 2025

Résolutions de M. Olivier Thorens et de Mme Franziska Meinherz du 11 juin 2024 adoptées par le Conseil communal suite à la réponse à l'interpellation urgente de M. Olivier Thorens : « Nouveau tracé du m3 : quelles conséquences pour Lausanne ? »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 11 juin 2024, dans le cadre du traitement de la réponse à l'interpellation urgente de M. Olivier Thorens « Nouveau tracé du m3 : quelles conséquences pour Lausanne ? », le Conseil communal a adopté les quatre résolutions suivantes de M. Olivier Thorens :

1. « *Le Conseil communal souhaite que la municipalité réalise une étude de projet de galerie piétonne, entre la gare et le Flon et en présente les résultats à ce conseil dans les meilleurs délais* »

Réponse de la Municipalité

En date du 28 novembre 2025, le Canton a publié sa demande d'octroi de crédits pour la modernisation du m2 et pour la poursuite des études du m3. À cette occasion, le Canton a également présenté sa demande de financement pour la poursuite des études d'une liaison piétonne entre la gare et le Flon. La Municipalité estime que cette étude cantonale permet de répondre aux attentes exprimées par la résolution.

2. « *Le Conseil communal souhaite que la Municipalité prévoie des mesures d'accompagnement afin que la place Chauderon ne soit pas qu'une plateforme de mobilité mais également une place attractive, vivante et conviviale* ».

Réponse de la Municipalité

La Municipalité réitère son intention de réaliser un projet d'aménagement des espaces publics de la place Chauderon qui est conforme avec la politique de la Ville en la matière, avec des espaces publics conviviaux, apaisés, arborisés et favorisant les usages piétonniers. Un mandat d'étude parallèle (MEP) a été lancé en juillet 2025 et de nombreux dossiers de candidature ont été déposés à la Ville. Actuellement les quatre équipes

retenues lors de la présélection démarrent la phase d'étude. La présentation au public des projets retenus, ainsi que l'annonce du projet lauréat, sont prévues à l'automne 2026.

3. « *Le Conseil communal souhaite que la Municipalité s'engage à assurer une connexion en transports public entre le plateau de la Blécherette et l'hyper centre-ville (Riponne / Bel-Air / Saint-François) après la réalisation du m3* »

Réponse de la Municipalité

Le projet m3 permettra d'assurer une liaison rapide et performante entre la Blécherette et l'hypercentre. Depuis la station de Chauderon, il sera possible de se rendre aisément à pied à l'intérieur de la zone piétonne de l'hypercentre, notamment via la rue des Terreaux requalifiée et apaisée. L'importante offre en transports publics en connexion directe depuis la station de Chauderon permet, notamment aux personnes à mobilité réduite, de rejoindre également ces lieux sans autres changements de véhicule.

4. « *Le Conseil communal souhaite que la Municipalité s'engage à assurer une desserte fine en transport public du plateau de la Blécherette après la réalisation du m3* »

Réponse de la Municipalité

La Ville et les tI travaillent ensemble pour faire évoluer l'offre de réseau des transports publics sur le territoire de la Ville. La planification du réseau de bus à la mise en service du m3 prévoit la mise en service d'une nouvelle ligne de bus reliant la Blécherette avec Prilly-Galicien, sans passer par le centre-ville. Cette nouvelle ligne permettra également d'assurer une desserte fine du plateau de la Blécherette.

Ainsi que la résolution suivante de Mme Franziska Meinherz :

5. « *Le Conseil communal souhaite que la Municipalité développe une étude de projet pour une liaison piétonne connectant de manière intuitive et directe les arrêts du Flon, de Chauderon et de Vigie, en prenant en compte les questions d'accessibilité et de facilité et rapidité de passage* »

Réponse de la Municipalité

La Municipalité souhaite améliorer ou réaliser les cheminements piétonniers qui relient ces trois pôles. Elle souhaite notamment aboutir à une amélioration de la connexion entre la Vigie et Chauderon en réalisant une connexion souterraine entre la rue de Genève et les stations LEB/m3 de Chauderon.

En vous priant de bien vouloir prendre acte de la présente communication, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

F. L. J.



Le secrétaire
Simon Affolter

S. A.